

090 Développer la connaissance des enjeux liés à la biodiversité des médias et journalistes généralistes

RAPPELANT l'influence des médias et leur rôle sur l'opinion publique par l'information qu'ils transmettent directement aux populations, mais aussi par leur rôle d'interpellation des sphères économiques et politiques ;

RAPPELANT que la responsabilité des journalistes est immense et permet notamment une connexion entre le monde scientifique et la société civile ;

CONSTATANT avec regret que les enjeux de climat, de nature et de biodiversité sont insuffisamment et mal traités dans les médias et particulièrement sous un angle alarmiste et anxiogène ;

RAPPELANT l'émerveillement suscité par la nature ;

RECONNAISSANT les avantages d'une communication émotionnelle positive pour toucher davantage les différents publics, notamment en rappelant les succès de conservation des espèces et des écosystèmes et en faisant le lien entre les différentes disciplines (sciences humaines et sociales, arts, etc.) ;

CONSCIENT du rôle que les médias ont joué ces dernières années dans la prise de conscience citoyenne sur l'effondrement de la biodiversité et la crise climatique ; et

NOTANT les nombreuses initiatives intéressantes dans le monde, telle que la charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique adoptée en France ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

1. EXHORTE les médias à assurer auprès des citoyens leur rôle d'explication des enjeux environnementaux majeurs, actuels et futurs, tels que la crise de la biodiversité et le dérèglement climatique.
2. DEMANDE aux scientifiques de se fédérer pour proposer un plan de formation pour les journalistes.
3. DEMANDE aux instituts scientifiques de promouvoir des formations pour les journalistes et aux dirigeants politiques de les financer.
4. INVITE les journalistes à s'appuyer sur les documents produits par des plateformes internationales spécialisées (UICN, Plateforme intergouvernementale, scientifique et politique, sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), etc.).
5. INVITE les journalistes à traiter les sujets liés à la nature sous toutes ses formes.
6. ENCOURAGE les médias à consacrer à la biodiversité :
 - a. des moments récurrents ;
 - b. des émissions aux heures de grande écoute ;
 - c. des reportages concernant les actions et les solutions ;
 - d. des contenus destinés au jeune public ; et
 - e. des chartes pour l'environnement.
7. EXHORTE les médias à examiner la légitimité des experts, à s'assurer de leur diversité (genre, âge, catégories socio-professionnelles, origine, etc.), et à favoriser l'interdisciplinarité des experts : nature/culture, arts/sciences, liens avec le patrimoine local, culturel.

8. INVITE les journalistes à se former aux enjeux de la nature (biodiversité, géodiversité, climat, etc.) auprès des scientifiques.

9. RAPPELLE l'importance de la vérification des sources et de la mention des références en se basant sur des consensus scientifiques.